



Partie 1 : Assurance IARD

Réf : DDA8

Programme
15h

Module 1 : Fondamentaux de l'assurance IARD

- Définition de l'IARD
- Différence entre assurance de personnes et assurance de biens
- Typologie des contrats IARD : auto, habitation, RC, professionnelle, etc.
- Principes généraux du contrat d'assurance : aléa, intérêt assurable, indemnisation
- ✦ Activité : Cas pratiques de mise en situation (analyse de risque IARD, CRM)

Module 2 : Produits et garanties

- Analyse des garanties principales :
 - Dommages (incendie, dégâts des eaux, vol...)
 - Responsabilité Civile
 - Garanties optionnelles et exclusions
- Tarification et critères de calcul des primes
- ✦ Exercice : Comparaison de garanties à travers des devis clients et conditions générales

Module 3 : Souscription et gestion des contrats

- Processus de souscription
- Analyse du risque et sélection
- Rédaction de la police
- Modification et renouvellement du contrat
- Résiliation (loi Hamon, résiliation infra-annuelle, etc.)
- ✦ Jeu de rôle : Simulation de rendez-vous client (souscription)

Module 4 : Approche des sinistres

- Déclaration et traitement du sinistre
- Expertise et indemnisation
- Gestion des litiges
- Rôle des assureurs, courtiers et experts
- ✦ Étude de cas : Analyse d'un dossier sinistre habitation

Objectifs

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les fondamentaux de l'assurance IARD
- Identifier les principaux produits et garanties
- Appréhender les obligations légales et réglementaires
- Acquérir les bases de gestion d'un contrat et de sinistre

Prérequis

Aucun prérequis

Public visé

Commerciaux / gestionnaires

Méthodologie utilisée

Apports théoriques et cas pratiques, mise en situations opérationnelles

Évaluations

Quiz de positionnement et d'évaluation des acquis avec l'outil Dendréo

Modalités & délais d'accès

Mise à disposition sur notre site internet www.cadriformat.fr des sessions de formations. Réponse à une demande en moins de 48h. Entrée en formation selon calendrier prévisionnel 2025.

Accessibilité

Nos prestataires hôteliers permettent l'accès aux P.M.R. Contacter le référent handicap yann.guillaume@cadriformat.fr pour toute question relative à l'accessibilité universelle de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Tarifs

Interentreprise : 1190€ HT pour 1 personne en inter entreprises



Partie 2 : Assurance prévoyance

Réf : DDA8

Programme
15h

Module 1 : Comprendre la prévoyance

- Définition de la prévoyance individuelle et
- Distinction entre prévoyance, santé, retraite
- Risques couverts : décès, incapacité, invalidité, dépendance : que verse le régime obligatoire
- Rôle de la Sécurité sociale, des régimes obligatoires et complémentaires
- ✦ Activité interactive : Questions-réponses en binômes sur les types de risques

Module 2 : Produits et garanties en prévoyance

- Décès : capital, rente éducation, rente conjoint
- Incapacité de travail : indemnités journalières
- Invalidité : rente d'invalidité
- Dépendance : garanties spécifiques
- Produits du marché : contrats individuels, contrats collectifs
- ✦ Exercice pratique : Étude comparative de 2 contrats prévoyance (offres réelles ou fictives)

Module 3 : Souscription et relation client

- Identification des besoins : profil, situation familiale, revenus
- Argumentation commerciale : sensibiliser à la prévoyance
- Démarche de conseil et devoir d'information
- Questionnaire médical et sélection du risque
- ✦ Jeu de rôle : Simulation d'un entretien conseil client

Module 4 : Fiscalité, gestion et règlement des prestations

- Fiscalité de la prévoyance individuelle et collective
- Prévoyance Madelin (travailleurs non salariés)
- Gestion des sinistres : déclaration, pièces justificatives, délais
- ✦ Cas pratique : Analyse d'un dossier d'invalidité avec indemnisation

Objectifs

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les fondamentaux de la prévoyance
- Identifier les produits et garanties existants
- Maîtriser la relation client en prévoyance
- Appréhender les aspects réglementaires liés à la sécurité sociale